



Numéro de l'avis de contravention

6444908401



# ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT DE VOTRE CONTESTATION

Je soussigné(e), LUC MERCURY, né(e) le 19/09/1971 à MARSEILLE, habitant au MAS DE LAURE 13570 BARBENTANE (France), titulaire du permis de conduire délivré le 21/12/2009, conteste avoir commis l'infraction, faisant l'objet de la contravention numéro 6444908401, pour le motif suivant:

**Autre motif ou absence des justificatifs demandés.**

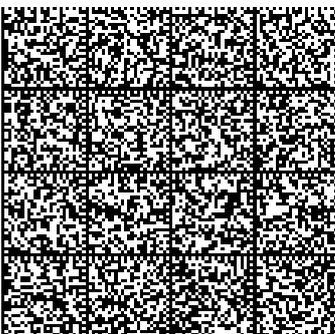
Type de réclamation            EA AUTRE MOTIF

#####

L'EXPOSÉ DES RAISONS DE MA CONTESTATION EST PRÉSENTÉ DANS LES PAGES SUIVANTES.

#####

A CONSERVER



Signé par  
LUC MERCURY

Le 05/07/2019



Numéro de l'avis de contravention

6444908401



**ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT DE VOTRE  
CONTESTATION**

Pièce jointe



Numéro de l'avis de contravention

6444908401



### AVIS DE CONTRAVENTION

Le site [www.antai.fr](http://www.antai.fr) vous permet de réaliser vos démarches en ligne et de suivre l'avancement de votre dossier.

Date de l'avis de contravention

26/06/2019

Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi à votre nom a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant ci-dessous.

Z44 ACO01010006444908401  
136220 39117 7970  
1/ 2 1 36



MERCURY LUC  
MAS DE LAURE  
13570 BARBENTANE

V16.05.00.01.09790144 6444908401 ACTFR FRFR

#### DESCRIPTION DE L'INFRACTION

**STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UNE BANDE OU PISTE CYCLABLE.**

- Prévue par Art. R. 417-11 §1 8° b), art. L. 121-2 du C. de la route.
- Réprimée par Art. R. 417-11 §II du C. de la route.

Date / heure : le 20/06/2019 à 11h05

Lieu :

Coordonnées géographiques : 43.94810 4.81635  
. AVIGNON - 84

#### Effet(s) sur le permis de conduire

- . Cette infraction n'entraîne pas de retrait de point(s) sur le permis de conduire.

#### VOUS RECONNAISSEZ L'INFRACTION

**Vous devez payer l'amende** en utilisant l'un des modes de paiement décrits dans le document « Notice de paiement ».

Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction (article 529 du Code de procédure pénale).

#### Montant de l'amende :

Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à : 135 €

Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 26/06/2019, le montant de votre amende est majoré : 375 €

Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529.2 du Code de procédure pénale.

#### Identification du véhicule

- . Immatriculation : CY-372-XX
- . Pays : FRANCE
- . Marque : DACIA

#### Agent verbalisateur

- . Agent verbalisateur N° : 53
- . Code Service : 08400703100

Pour plus de renseignements sur cet avis, vos démarches ou le suivi de votre dossier, consultez le site Internet [www.antai.fr](http://www.antai.fr) ou appelez le **0811 871 871** (0,05 €/min + prix d'un appel normal).

#### VOUS CONTESTEZ AVOIR COMMIS L'INFRACTION

**Vous n'effectuez pas de paiement.**

Utilisez le formulaire de requête en exonération joint et adressez-le, accompagné de l'original de cet avis de contravention et des pièces indiquées, à :

L OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE POLICE D'AVIGNON

CS 41101

35911 RENNES CEDEX 9

Le site [www.antai.fr](http://www.antai.fr) vous permet aussi de remplir le formulaire de requête en exonération.

#### INFORMATION

##### Traitement automatisé des données à caractère personnel

Le ministère de l'intérieur est responsable du traitement automatisé des infractions selon les modalités décrites au sein de l'arrêté du 13 octobre 2004 portant création du système de contrôle automatisé.

Les données recueillies dans ce cadre et précisées dans l'arrêté sont conservées pendant une durée maximale de 10 ans et destinées au traitement des infractions par le ministère de l'intérieur, le ministère de la justice et la direction générale des finances publiques.

Vous pouvez exercer un droit d'accès ou de rectification relatifs aux renseignements vous concernant et ayant fait l'objet d'un traitement automatisé (art. 70-18 à 70-20 de la loi du 6 janvier 1978). Ce droit s'exerce, par courrier séparé, auprès de :

Données personnelles CNT - CS 74000 - 35094 Rennes Cedex 9.

En cas d'absence de réponse, vous pourrez adresser une réclamation auprès de la CNIL par voie électronique ou par courrier.



3336449084011 65

Luc Mercury  
Mas de Laure  
13570 Barbentane  
luc.mercury@memo-pharma.fr

Objet : PV 6444908401

Bonjour,

L'école de ma fille (5 ans) m'a appelé pour m'indiquer qu'elle avait 39.5 de fièvre et qu'il fallait venir la chercher en urgence.

Je me suis donc garé juste après l'entrée de l'école Saint Jean Baptiste de Lasalle, comme nombre de parents le font tous les matins lorsqu'il faut accompagner les maternelles dans leur classe.

Se garer dans ce lieu n'empêche en général personne de passer, ni les voitures, ni les vélos.

Je comprends bien que ce qui est toléré aux heures de dépose des enfants le matin puisse être plus strictement contrôlé en fin de matinée, cependant, ce n'est pas par confort que je me suis garé là, c'est par souci d'urgence et par inquiétude pour ma fille.

C'est pourquoi je sollicite votre indulgence.

Si nécessaire, je puis demander à l'école un justificatif de la part de l'infirmerie qui est à l'origine de l'appel.

Je vous prie de croire en l'expression de mes respectueuses salutations et espère que vous voudrez bien donner une issue positive à ma requête.

Luc Mercury